

Affaires éducatives

CORONAVIRUS : Suspension des cours -Ecoles

Chers Parents,

Ce jeudi 12 mars, les autorités fédérales ont décidé de renforcer les mesures à prendre afin d'endiguer la propagation du coronavirus covid-19, principalement par des mesures de distanciation sociale. Il a notamment été décidé que les cours seront suspendus du lundi 16 mars au vendredi 3 avril 2020 au sein de toutes les écoles maternelles, primaires et secondaires de Belgique. Nous vous invitons donc à garder ou faire garder votre enfant dans la mesure de vos possibilités et obligations professionnelles. Un service d'accueil sera toutefois organisé (voir ci-dessous).

COMMUNICATION :

Les informations officielles concernant les écoles communales uccloises seront désormais accessibles via le site internet communal <http://www.uccle.be/administration/education/service-de-leducation>. Nous vous demandons de le consulter régulièrement. Les informations concernant l'organisation des garderies de Pâques y seront notamment renseignées.

Toutes les informations utiles concernant la situation sanitaire générale sont accessibles sur <https://www.info-coronavirus.be/fr/>

SERVICE D'ACCUEIL :

Un service d'accueil sera organisé prioritairement pour les enfants du personnel des soins de santé et des départements d'autorités (sécurité publique) ainsi que pour les parents n'ayant aucune solution de garde autre que les personnes âgées. Nous insistons sur le fait que l'efficacité des mesures d'endiguement du virus est directement dépendante du nombre d'enfants présents dans les écoles !

Ce service sera organisé au sein de chaque école dans un premier temps mais pourrait être réorganisé en fonction de l'évolution de la situation et notamment de la disponibilité du personnel encadrant.

• **Organisation pratique :**

- Ouverture de 7h à 18h30 au plus tard.
- Souplesse d'accès aux garderies en terme d'horaires et en fonction des obligations professionnelles.
- Pas de repas chauds prévus : prévoir des collations et un pique-nique.
- Pas de sorties prévues à l'extérieur de l'école.

• **Mesures d'hygiène :**

- Tous les locaux et équipements des écoles sont nettoyés quotidiennement avec la plus grande attention en suivant les recommandations des autorités de santé.
 - Les enfants sont encouragés à se laver régulièrement les mains avec de l'eau et du savon.
 - Vous devrez leur fournir des mouchoirs en papier en suffisance.
-

- **Mesures d'écartement :**

Les enfants ne seront pas acceptés à l'école dans les cas suivants :

- S'ils présentent des symptômes tels que toux, rhinite, fièvre, difficultés respiratoires
 - Dans ce cas, appelez votre médecin.
- Enfant asymptomatique **dont un cohabitant du foyer familial** est diagnostiqué ou mis en quarantaine.

- **Mesures à prendre si un élève a été en contact avec une personne diagnostiquée ou suspectée COVID-19 ?**

S'il ne présente pas de symptômes, l'élève ayant été en contact avec un cas confirmé ou suspecté de COVID-19 peut continuer à fréquenter la structure dans les conditions suivantes :

- Surveillance de l'apparition des symptômes cités ci-dessus.
- Prise de température 2 fois par jour (38° en axillaire).
- Si des symptômes apparaissent, il est demandé de rester au domicile et d'appeler le médecin.

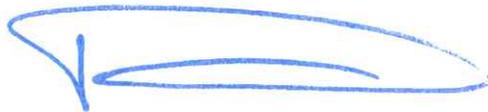
Nous sommes conscients de la difficulté que peuvent entraîner ces mesures.

Nous vous remercions par avance de votre collaboration car celle-ci est indispensable pour préserver au maximum le bien-être et la santé de tous !

Restant à votre écoute, nous vous prions de croire, Chers Parents, à l'assurance de notre meilleure considération.



Philippe WARGNIES
Chef Département



Boris DILLIES
Bourgmestre



Carine GOL-LESCOT
Echevin